

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2025
COMMUNE DE BERTRICHAMPS

La réunion a débuté le 24 juillet 2025 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur MICLO BERNARD.

Membres présents :

Madame DODIN Aurélie	Monsieur MICLO Bernard
Monsieur FERRY Steven	Madame PELLETIER Jenifer
Monsieur FINANCE Christian	Monsieur RAIZNER Joël
Monsieur KREMER Daniel	Madame TRARBACH Marion
Madame MAIRE Sandra	

Membres absents représentés :

Madame CLAUDE Laetitia Pouvoir donné à M KREMER Daniel
Madame COLLARD Heidi Pouvoir donné à Mme PELLETIER Jenifer
Monsieur SEVRAIN Mickaël Pouvoir donné à M MICLO Bernard
Monsieur TANASIJEVIC Miodrag Pouvoir donné à M RAIZNER Joël

Membres absents :

Monsieur DEMMER Thomas
Madame VIGNERON Delphine

Secrétaire de séance : Madame DODIN Aurélie

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

Ordre du jour :

2025_035 - Désignation d'un ou une secrétaire de séance
2025_036 - Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2025
2025_037 - Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) sur la Meurthe amont - Consultation de la Commune de Bertrichamps
2025_038 - Demande de Fonds Solidarité Commune auprès du Département 54
- Questions diverses

2025_035 - Désignation d'un ou une secrétaire de séance
--

Pas d'observation

13 voix pour

2025_036 - Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 13 juin 2025
--

Pas d'observations

13 voix pour

2025_037 - Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) sur la Meurthe amont - Consultation de la Commune de Bertrichamps
--



Mr le Maire rappelle que le dossier PPRI n'avait guère évoluer depuis 2006, et que d'un seul coup, délai de 2 mois nous était imposé pour saisir notre avis (favorable ou non), passé ce délai le dossier était réputé favorable.

Sauf que nous ne pouvions donner un avis valable sans avoir les tenant et aboutissant de ce projet de PPRI, et que nous ne pouvions pas vous fournir de dossier support.

Après beaucoup d'échanges et insistance de Mr le Maire, une réunion (non formelle) a eu lieu ici en mairie le 23 juillet dernier avec les représentants de la DDT, EPTB, CCTLB, les élus et surtout les riverains concernés.

Pour les maisons en zone à risque, aucune mesure de vulnérabilité n'a été faite, bien qu'en étude depuis 4 à 5 ans. La petite digue faite lors de l'aménagement de la voie rapide par la DDE des Vosges est maintenant considérée comme dangereuse.

Dans l'immédiat, les mesures à prendre pour garantir un minimum de sécurité ne sont plus imposées aux habitants. En cas de crue, les évacuations incomberont à la charge de la commune, qui n'a aucun moyen de secours en cas de forte inondation (les casernes de baccarat et Thiaville étant sur l'autre rive de la Meurthe).

13 voix contre

2025_038 - Demande de Fonds Solidarité Commune auprès du Département 54

Par courrier en date du 16 juin et reçu début juillet, les services du département nous faisait part d'une enveloppe de 20 000 € non consommés pour notre commune.

Plusieurs projets sont en cours d'étude (Aménagement de la cour macadam et préau de l'école, aménagement de la cour en herbe de l'école, panneau d'information pour la forêt cinéraire, modification du système d'ouverture de la porte d'entrée de l'école).

Il a été décidé de mettre en priorité l'abri pour le rangement du petit matériel de l'école (trottinettes, vélo, ballons), l'aménagement du dessous du préau pour les classes en plein air et le panneau de la forêt cinéraire. Le dossier de demande de subvention sera introduit avec les devis présentés en réunion de conseil municipal. Les projets de grillage parc ballon et de modification des alarmes ne sont pas retenus.

13 Voix pour

Points d'information divers

- Vente de la licences IV de l'ancienne Auberge Heidi : la cession s'élèverai à 10 000 € et est en cours de négociation. L'existence d'un droit sur la commune est à réfléchir et à revoir lors d'un prochain conseil
- Visite du Député Thibaut Bazin mardi 22 juillet : peu d'habitant sont venus, ce qui a donne l'occasion aux élus présents de donner leur propre ressenti
- Vente du 3^{ième} étang : Bornage contradictoire fait ce matin et compromis signé, le dossier devrait être soldé vers le mois de Novembre selon retour de la SAFER.
- Terrain sous les maisons seniors : rencontre peu d'offre d'achat. Une réunion avec les services de MMH 54 aura lieu le 28 aout 2025 à 15h en mairie
- Chasse communale : Mr le Maire a reçu différents courriers relatant des problèmes de comportement de certains chasseurs dirigeant la chasse communale. Les doléances ont été transmises aux autorités.
- ACCA : modification dans le bureau suite démission du président
- Réactualisation des frais de fonctionnement de l'école et du périscolaire pour facturation aux communes extérieures (coût école : 387.02 € /élèves, périscolaire : 963.49 €/élèves)



- Terrain derrière château d'eau : la pointe du terrain fait un beau point de vue sur la commune. Après recherche il s'avère que le terrain appartient à Christian Finance et sa marraine, des négociations sont en cours pour le rachat de cette parcelle.
- Travaux chez Théo Lang : souhait de reconstruire le bâtiment à l'arrière de sa cour. Le mur étant mitoyen avec la MJC il faut mettre un point d'honneur à la sécurité.
Il demande également si nous pouvons enlever les barrières vertes qui protégeaient le passage piéton afin d'avoir plus facile pour stationner devant chez lui.
Question de l'utilité du feu tricolore : feu à maintenir pour réduire la vitesse
- ONF : plan d'aménagement enfin reçu. Résultat de la dernière vente de bois 41 000 € remporté par la scierie Lemaire.
- Logement Dufour 89 et 89b rue Leclerc : réception d'un courrier recommandé pour le signalement de stationnement gênant et récurrent lors des entrées et sorties de l'école.
- Contrat Territorial Global (contrat CAF) : Isabelle Roussel nouvelle coordinatrice de la CCTLB est à rencontrer à ce sujet avec Laëticia.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h20.

Madame DODIN Aurélie
Secrétaire de séance



Monsieur MICLO BERNARD,
Maire






Publié le : 26/09/2025 16:57 (Europe/Paris)

Par : commune

https://www.intramuros.org/betrichamps/documents_administratifs/40749